title : Notices de *Sganarelle*, Œuvres de Molière (éd. Montaiglon)

creator : Anatole de Montaiglon

editor : OBVIL

copyeditor : Camille Fréjaville (OCR et stylage sémantique)

publisher : Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL

issued : 2016

idno : http://obvil.paris-sorbonne.fr/corpusmoliere/critique/montaiglon\_notice-sganarelle/

source : Montaiglon, Anatole (1824 – 1895), *Œuvres de Molière*, Lemonnyer, Paris, 1882.

created : 1882

language : fre

## Notice de *Sganarelle*.

$I$ Est-ce au talent de Molière dans le rôle de Sganarelle que *Le Cocu imaginaire* a dû sa réussite, ou bien à la façon dont il revenait à-la forme du vers, ou encore à ce qu’il n’attaquait rien de trop contemporain, en sorte que ceux qui venaient d’être blessés, et qui saignaient encore, purent voir avec plaisir une Farce uniquement bouffonne prendre la place de leur satire et en interrompre le bruit ? Six mois après *Les Précieuses*, il semblait pourtant bien difficile qu’un aussi grand succès se pût renouveler, et c’est cependant ce qui arriva. On le sait par le nombre et par les grosses recettes des représentations, notées dans le Registre de La Grange, auquel s’ajoute un précieux témoignage contemporain.

Dans la Préface de François Doneau à ses étranges *Amours d’Alcippe et de Céphise, ou la Cocue imaginaire*, où il retourne *Sganarelle* comme un vieil habit, et l’envers ne vaut pas l’endroit, il y a, sur l’approbation de la Pièce de Molière, non seulement par la Cour, mais encore par le Peuple, « qui dans Paris sait parfaitement juger de ces sortes d’ouvrages », un passage bien considérable, qu’on a beaucoup cité et qu’on citera encore. A ceux qui diraient que c’est « le temps » qui a fait réussir *Sganarelle* comme *Les Précieuses*, Doneau répond :

« Cependant cette Pièce a été jouée, non seulement en plein esté (le 28 Mai 1660), ou pour l’ordinaire chacun quitte Paris pour se divertir à la Campagne, mais encore dans le temps du mariage du Roy (le 3 Juin, à Fontarabie), où la curiosité avoit attiré tout ce qu’il y a de gens de $II$ Qualité en cette ville. Elle n’en a pas toutefois moins réussi, et, quoique Paris fust, ce semble, désert, il s’y est néantmoins trouvé assez de personnes de Condition pour remplir plus de quarante fois les loges et le théâtre du Petit-Bourbon, et assez de Bourgeois pour remplir autant de fois le parterre. Jugez quelle réussite cette Pièce auroit eue si elle avoit esté jouée dans un temps plus favorable et si la Cour avoit esté à Paris. Elle auroit esté sans doute plus admirée que *Les Prétieuses*, puisqu’encore que le temps luy fust contraire, l’on doute si elle n’a pas eu autant de succèz. Jamais on ne vit de sujet mieux conduit, jamais rien de si bien fondé que la jalousie de Sganarelle, et jamais rien de si spirituel que ses vers ».

On comprend que le grand monologue de Sganarelle ait été appelé « la belle scène » ; mais on s’étonne un peu que le vers :

O trop heureux d’avoir une si belle Femme,

ait été si admiré qu’on en ait pu dire : « Jamais Pièce entière n’a fait tant d’éclat que ce vers seul », c’est-à-dire n’a excité de plus bruyants applaudissements. Quelques moyens, comme le double évanouissement des deux amoureux et le mariage à la cantonade, qui fait le dénouement, ont été plus tard justement critiqués, ainsi que l’action, assez faiblement construite pour qu’on l’ait quelquefois coupée en trois petits actes, parce que le théâtre reste vide après la sixième et la dix-septième Scènes. C’est du reste à tort ; il n’y a pas d’arrêt dans l’action, en réalité aussi simple et aussi sobre que le motif unique des vieux Fabliaux et ensuite des Farces, qui les ont remplacés et les ont fait monter sur le Théâtre. La gaîté, l’esprit, la fantaisie, la surprise des détails ont couvert les négligences. On ne les reconnaît qu’en comparant Molière à lui-même ; les gens de son temps, surtout à ses débuts, le comparaient à ses contemporains et ne se lassaient pas d’admirer le Comédien, que notre imagination aime à faire revivre dans son flamboyant costume, « tout de satin rouge cramoisi », depuis le haut-de-chausses, le pourpoint et le petit manteau, jusqu’au collet et aux souliers.

Les *Arguments de chaque Scène* ont insisté plus d’une fois sur la merveille du jeu de Molière dans Sganarelle : « L’on n’a jamais veu tenir de discours si naïfs, ni paroître avec un visage si niais, et l’on ne doit pas’ moins admirer l’Auteur pour avoir fait cette Pièce que pour la manière $III$ dont il l’a représentée. Jamais personne ne sut si bien démonter son visage, et l’on peut dire que, dans cette Pièce, il en change plus de vingt fois ». Molière exprime un sentiment presque analogue quand, dans la Préface des *Précieuses*, il s’excuse de les imprimer parce que, « leurs grâces dépendant de l’action. et du ton de voix, il lui importoit de ne pas les dépouiller de ces ornements et qu’il tenoit leur succès dans la représentation assez beau pour en demeurer là et ne pas les faire voir autrement qu’à la chandelle, sans les faire sauter du Théâtre du Petit-Bourbon dans la Galerie du Palais ». Il devait d’ailleurs se sentir et même se croire capable d’œuvres plus sérieuses et plus importantes que *Sganarelle*. Pour lui, en se servant du mot par lequel André Chénier désignait pour lui-même certaines de ses petites pièces, ce ne devait être qu’un *quadro*, qu’un tableautin ; mais, dans sa rapidité et sa fantaisie, il était et il reste bien amusant.

Selon Riccoboni et Cailhava, *Sganarelle* serait imité d’un des actes d’une Comédie Italienne *Il ritratto* (le portrait) ou *Arlechino cornuto per opinione*, qui n’a pas été imprimée. On sait qu’on la jouait à Paris, en 1716, et c’est de ce temps qu’elle doit être. D’abord elle est beaucoup plus longue et plus compliquée que *Sganarelle*, alors qu’en empruntant, les Conteurs et les arrangeurs dramatiques brodent, allongent et compliquent plus qu’ils ne retranchent et ne resserrent. De plus, au XVIIe siècle, le grand succès du type d’Arlequin ne vient qu’après celui de Scaramouche. L’Arlequin le plus célèbre pour nous, c’est le second Dominique Biancolelli, né en 1680 et mort en 1734 ; il avait été précédé par son père qui mourut en 1688, mais celui-ci, qui commença par n’être que le second de Trivelin, n’est venu à Paris, à l’âge de vingt et un ans, qu’en 1661, sur la demande de Louis XIV au Duc de Parme. Il y a donc plus que des chances pour que le *Ritratto* soit postérieur et se soit inspiré de *Sganarelle*, joué dès 1660.

Celui-ci a d’ailleurs conservé la gaîté vivante dé ses premiers jours et ce pétillement de rire qui est si particulier à Molière. Ici il est si franc et si communicatif qu’il peut se passer du théâtre et garde à la lecture tout l’éclat de ses sonorités.

Il est plus utile de remarquer dans *Sganarelle* deux choses, l’une que Molière fait intervenir pour la première fois, mais seulement du côté comique et plaisant, la jalousie, Il y est si souvent revenu, il l’a trop creusée et retournée pour qu’elle n’ait pas été dans sa nature, si bien que, pour la peindre, il n’a pas eu à l’étudier chez les autres, mais à s’abandonner $IV$ en quelque sorte à lui-même, à ouvrir involontairement son propre cœur et à le laisser parler.

L’autre point à signaler e est que *Sganarelle* est aussi la première de ses Pièces dans laquelle, à côté des Valets, spirituellement coquins, et après la Marinette du *Dépit*, qui n est qu’un Valet en jupons, Molière ait commencé à donner une véritable importance au type tout différent de la Servante. La jolie Scène, où la Suivante de Célie trouve, avec ses interrogations, le moyen de tout débrouiller, est le germe delà Scène où Dorine, en éclaircissant les confusions et les méprises, réconciliera Marianne et Valère. Ce n’est pas que Molière essayât d’abord ce qu’il se serait proposé de développer plus tard ; ce qu’il avait trouvé, une première fois lui revenant à l’esprit, il le reprenait à nouveau et toujours avec plus de développement et de force. Les deux Scènes sont construites sur la même donnée ; la première est charmante, la seconde est supérieure. En tout cas, la Suivante, qui n’a pas encore de nom ici, deviendra plus tard, avec un autre bon sens et une autre honnêteté que les Valets, la Lisette de *L’Amour Médecin*, la Nicole du *Bourgeois Gentilhomme*, la Dorine du *Tartuffe*, la Martine des *Femmes savantes*, la Toinette du *Malade imaginaire*.

En même temps il serait difficile de ne pas s’étonner des conditions toutes particulières de l’impression de Sganarelle, qui. mènent à rappeler celles des autres, premières Comédies de Molière.

Dans la dédicace de *L’École des Maris*, sa cinquième Pièce, il fait remarquer que c’est la première qu’il mette de lui même au jour, et il n’y a pas d’écart sensible entre la date du Privilège, donné le 9 Juillet 1661, et l’achevé d’imprimer qui est du 20 Août. Il avait pourtant donné lui même les *Précieuses* dès le commencement de l’année précédente, puisque leur Privilège est du 19 Janvier et l’achevé d’imprimer du 29 Janvier 166o ; mais on se rappelle du passage de leur Préface où il se plaint de la nécessité où il est d’être imprimé malgré lui, et il ne s’est guère pressé de mettre au jour ses deux premières Pièces. *L’Étourdi*, joué à Lyon en 1653, et *Le Dépit amoureux*, joué à Béziers en 1656, avaient tous deux été joués à Paris en 1658 ; leurs Privilèges n’ont été demandés que le 31 Mai 1660, et Molière a été, deux ans sans l’employer, puisque l’achevé d’imprimer de *L’Étourdi* est du 21 Novembre 1662 et celui du *Dépit* du 22.

C’est qu’un auteur n’était plus maître de sa Pièce dès qu’elle était imprimée. On la pouvait lire au lieu d’aller la voir, et les autres Troupes se $V$ trouvant à même, en achetant des exemplaires, de pouvoir dès lors la prendre et la jouer, pouvaient faire à l’auteur, en le jouant bien ou en le jouant mal, une concurrence, nuisible dans les deux cas. On trouve, dans la Correspondance de Colbert, une défense du Roi aux Comédiens de campagne de jouer avant l’impression *Le* *Malade imaginaire* la dernière Pièce de Molière. La question est même encore actuelle, au moins pour l’étranger ; cette année même on a vu, dans les négociations avec les Théâtres de Saint-Pétersbourg, que ceux-ci ont demandé et obtenu, en payant les droits ordinaires, la faveur de pouvoir jouer avant leur publication les Pièces nouvelles d’auteurs Français. On voit bien dès lors pourquoi Molière a commencé par ne pas se hâter d’imprimer, et comment l’ordre de publication de ses premières Pièces n’a pas été celui de leur apparition.

Quant à *Sganarelle*, son histoire est tout à fait extraordinaire.

Un auditeur prétend avoir une si bonne mémoire qu’il retient le texte entier, et il le sait d’une façon si exacte que Molière n’a ensuite jamais rien changé à cette copie subreptice. De plus le contrefacteur, qui prend les devants et se substitue à l’auteur, encadre l’œuvre dé celui-ci dans une lettre à un ami, qui se compose d’une suite d’Arguments et de commentaires, d’ailleurs très élogieux. Madame de Villedieu n’avait fait qu’un *récit* de la Farce des Précieuses ; le sieur de Neuf-Villenaine va plus loin ; à l’analyse il ajoute le texte complet, obtient en son nom un Privilège le 12 Août 1660, achève d’imprimer le 26, et se sert, comme Libraire, de Jean Ribou.

Comme l’énigmatique M. de Neuf-Villenaine, Ribou agissait là en pirate, mais sa pillerie a pourtant fini par lui tourner à bien, car son nom se trouve sur les éditions, vraiment originales, de sept autres Pièces de Molière, qui lui a même prêté de l’argent. De plus il est à remarquer que Molière a été jusqu’à accepter la prose de son admirateur dans les réimpressions séparées des volumes de son Théâtre, imprimés de son vivant. Il l’a donc couvert de son approbation puisqu’il a consenti à la laisser accompagner son œuvre, et c’est pour cela qu’il convient de la maintenir.

Aussi cette acceptation de Molière a-t-elle fait supposer qu’il était de connivence ; il n’en est rien cependant, et l’on a là-dessus des preuves très positives.

Le Privilège, obtenu par lui le 31 Mai 1660, trois jours seulement après la représentation, qui est du 28, comprend *L’Étourdi*, *Le Dépit*, *Dom Garcie*, $VI$ qu’il n’imprima jamais, et *Sganarelle* ; il prenait donc ses précautions contre les contrefacteurs. Dans le Privilège postérieur de *L’École des Maris*, qui est de 1661, il requiert des défenses pour celle-ci « parce qu’il seroit arrivé qu’ayant ci-devant composé quelques autres Pièces, aucunes d’icelles auroient été prises et transcrites par des particuliers à son préjudice et dommage, pour raison de quoi il y auroit eu instance jugée, à l’encontre d’un nommé Ribou, Libraire-Imprimeur, en faveur de l’Exposant ». Enfin, dans ces dernières années, M. Campardon a eu le bonheur de retrouver le Procès-verbal de saisie, où, comme les gens qui sont dans leur tort, Ribou paraît avoir essayé de le prendre de très haut.

La singulière dédicace de Neuf-Villenaine à Monsieur de *Molier*, avant d’être reproduite par les réimpressions, n’existait pas à l’origine, puisqu’elle ne se trouve que dans un seul des exemplaires de l’édition originale de 1660. C’est probablement une addition faite pour se concilier Molière et pour arranger l’affaire, mais on voit qu’il n’y avait de sa part aucune permission tacite. Par bonté d’abord et ensuite par négligence, il ne s’est pas servi des droits de l’arrêt obtenu par lui ; il a accepté et laissé les choses en l’état, mais il n’a pas. inspiré, il n’a pas autorisé cette singulière façon de publier les vers d’un autre en les coupant à chaque Scène par l’interruption d’un commentaire en prose.

La question de cet étrange feuilleton dramatique est jugée ; Molière n’y est originairement pour rien, mais celle de l’auteur des *Arguments* reste tout à fait obscure. Le nom qu’il s’est donné n’est pas même certain. puisque, dans le Privilège imprimé, il est appelé le Sieur de *Neuf-Villaine*,et, dans les Registres des Libraires, le Sieur de *La Neuf-Villaine* ; ce peut même n’être qu’un nom de guerre et un véritable pseudonyme, car, Seigneurie ou localité, *Neuf-Villaine* ou *la Neuf-Villenaine* restent encore aussi inconnues l’une que l’autre dans la géographie de la France.

Il était possible de penser à Jean Doneau de Vizé. S’il n’est pas sans avoir donné plus d’un coup de patte à Molière, ils ont fini par être fort bien ensemble. La Lettre anonyme sur *Le Misanthrope* est de Vizé ; il a eu plusieurs Pièces jouées au Théâtre de Molière, et, à la mort de celui-ci, il a mis dans le *Mercure galant*, qu’il dirigeait, un long éloge, dont peu de gens, à ce moment, auraient eu le courage et dont il faut lui faire grand honneur. De plus, dans ses *Nouvelles nouvelles*, publiées en 1663, après *L’École des Femmes*, M. Paul Lacroix a justement relevé ce curieux passage

$VII$ « Molière fit, après les *Précieuses*, *Le Cocu imaginaire*, qui est, à mon sentiment et à celui de beaucoup d’autres, la meilleure de toutes ses Pièces et la mieux écrite. Je ne vous en entretiendrai pas davantage, et je me contenterai de vous faire savoir que vous en apprendrez beaucoup plus que je ne pourrais vous en dire, si vous voulez prendre la peine de lire la prose que vous trouverez, dans l’imprimé, au dessous de chaque Scène ».

C’est, comme on voit, un éloge en règle des *Arguments*, et comme il arrive à plus d’un auteur de s’en donner à soi-même d’une façon indirecte et de se casser l’encensoir sur le nez sans se nommer. Voici comment ce pourrait être la recommandation d’un autre.

De Vizé n’était pas le seul à s’appeler Doneau ; il avait même des frères. *La Cocue imaginaire, qui n’est pas une* satire — on a lu l’éloge que son Avis au Lecteur fait de Molière, — a une dédicace signée F. D., et tous les anciens, bibliographes de notre Théâtre Français attribuent formellement la pièce à François Doneau, qui, peut bien être, sinon l’un des frères, au moins un parent de Doneau de Vizé. Après avoir fait les *Arguments*, il aurait rimé sa méchante Pièce pour servir, comme il dit, de *regard* à celle de Molière et tirer double mouture du succès de *Sganarelle*. L’éloge des *Nouvelles nouvelles* se comprendrait alors tout aussi bien en devenant, l’éloge d’un ami et un coup d’épaule à sa renommée. La preuve évidemment n’est pas faite, et ce n’est qu’une supposition ; un autre rencontrera peut-être de quoi l’infirmer ou la confirmer.

Anatole de Montaiglon.